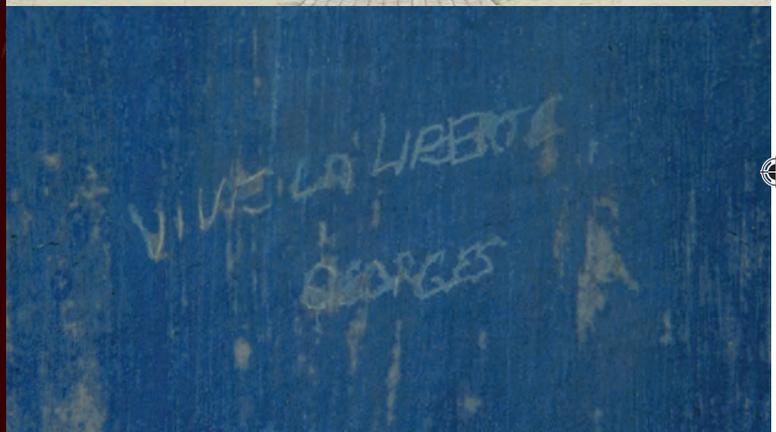


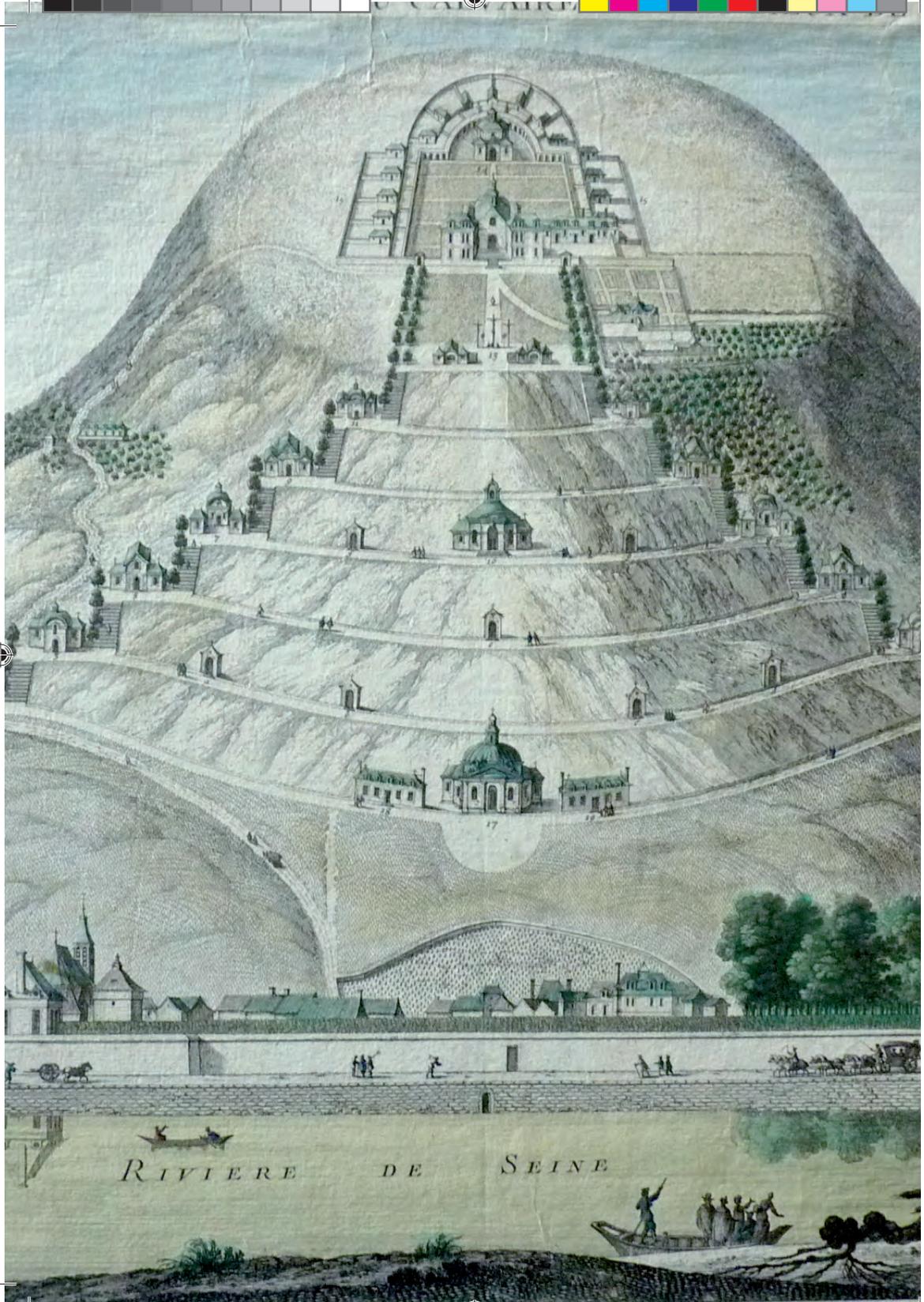


# Le Mont-Valérien

Haut-lieu de la mémoire nationale

Livret pédagogique







# Introduction

Ce livret pédagogique permet aux enseignants de présenter à leurs élèves le site du Mont-Valérien, le centre d'information et l'exposition permanente qui lui sont dédiés.

Résistants ou otages, les fusillés frappent par leur diversité. Engagés ou non sur le plan politique ou syndical, ils sont aussi d'origine sociale et nationale diverses : ouvriers ou intellectuels, étudiants ou lycéens, héros ou anonymes, français ou arméniens, espagnols, polonais, hongrois, allemands même. Mais, dans leur diversité, ils ont été unis par un même idéal. La résistance fut cette capacité à refuser l'oppression et à porter les valeurs de la République : liberté, égalité des droits, respect fondamental de la personne humaine, démocratie.

Le Mont-Valérien permet aussi de présenter une histoire des mémoires, ce qui ne peut être que précieux pour les enseignants : au cours des décennies, ce lieu changea fortement de symbolique, au point que l'on put parler à son sujet d'une concurrence des mémoires. Un moyen précieux pour approcher un aspect important des programmes, et, au-delà, une réflexion sur la lecture renouvelée que le présent fait du passé, irrémédiablement.

Joëlle DUSSEAU

Inspectrice générale d'histoire et géographie





Ce livret s'adresse aux professeurs désireux d'organiser une visite au Mont-Valérien, principal lieu d'exécution en France. Il présente les thématiques abordées dans l'espace muséographique, sur le parcours des fusillés et dans le mémorial de la France combattante.

Le Mont-Valérien permet d'aborder l'histoire de la Seconde Guerre mondiale sous différents angles :

- principal lieu d'exécution en France entre 1941 et 1944, il est un des aspects de la politique répressive allemande
- des personnages clés de la Résistance y ont été exécutés (Honoré d'Estienne d'Orves, Gabriel Péri, Missak Manouchian...)
- lieu des mémoires successives et parfois concurrentes de la Résistance (gaulliste, communiste, juive...), son approche est ainsi intéressante pour l'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

### **L'accroche dans les programmes scolaires en vigueur peut être progressive du CM2 à la classe de Première :**

– à l'école primaire, au niveau du cycle des approfondissements, les thèmes de la Seconde Guerre mondiale et de l'extermination des Juifs et des Tziganes sont abordés.

– puis en Troisième, est repris ce même thème inscrit dans la durée du siècle avec les régimes totalitaires.

– en classe de Première, la Guerre d'anéantissement et le génocide des juifs et des Tziganes met en relief l'expérience combattante et l'organisation d'une guerre totale. De la libération à la V<sup>e</sup> République, se construisent différentes mémoires mises en évidence sur le lieu du Mont-Valérien.

La mise en perspective historique nourrit les débats en éducation civique et en ECJS, notamment sur les questions de défense.

**C'est aussi l'occasion d'envisager l'histoire des Arts et l'analyse artistique à travers le site.**

# L'histoire du Mont-Valérien

## Présentation



Le calvaire du Mont-Valérien, © MUS -Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes, DR.

Situé sur la rive gauche de la Seine, à 162 mètres d'altitude, à Suresnes, près de Saint-Cloud, Rueil et Nanterre, le Mont-Valérien est le point le plus élevé des environs de Paris. Cette situation géographique va déterminer son histoire.

Jusqu'en 1830, l'histoire du Mont-Valérien est religieuse : des ermites\* s'y installent et vivent retirés du monde extérieur. Le caractère religieux se renforce au fil du temps et le Mont-Valérien devient un lieu de pèlerinage.

Après 1830, à la place du calvaire\* va s'élever une forteresse (entre 1840 et 1846) qui, en 1870, va servir activement contre les Prussiens et d'où, en 1871, seront bombardés les Communards\*. Le Mont-Valérien a donc une vocation militaire.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une chapelle remise en service de 1939 à 1940, Notre Dame de Lourdes connue sous le nom de Chapelle des fusillés, et le Fort qui accueille le 8<sup>e</sup> Régiment de Transmissions.



## Au cours de la Seconde Guerre mondiale



L'entrée de la forteresse du Mont-Valérien, © Société historique de Suresnes, DR.

C'est au cours de la Seconde Guerre mondiale, à l'intérieur des fortifications, dans la clairière, que vont être exécutés résistants\* et otages\*.

De 1941 à 1944, plus de 1 000 résistants condamnés à mort et otages sont fusillés par les Allemands. Issus d'horizons différents, ils étaient ou non de nationalité française et avaient des obédiences politiques, philosophiques et religieuses différentes.





# La répression \*

## Introduction : Évolution des politiques répressives de 1940 à 1944

Dès l'été 1940, en zone occupée, Hitler confie la répression à la *Wehrmacht\** (armée allemande). Le commandement militaire en France (MBF – *Militärbefehlshaber in Frankreich\**) met en place des mesures répressives pour maintenir l'ordre et punir ceux qui menacent la sécurité des troupes d'Occupation. Les politiques menées par les autorités allemandes n'entraînent pas encore d'internements massifs mais la répression n'en est pas moins sévère.

L'été 1941 marque une radicalisation de la politique répressive allemande. Le lancement des attentats par le PCF\* clandestin, le développement des mouvements\* et réseaux\* de la Résistance incitent les autorités allemandes à la plus grande rigueur. La répression judiciaire ne paraît plus suffisante. Dès septembre 1941, les premiers attentats contre des soldats allemands entraînent les premières exécutions d'otages. La « politique des otages » devient un des outils répressifs essentiels de l'Occupant jusqu'au 15 octobre 1942 (date à laquelle la politique des otages est abandonnée).

À l'été 1942, le premier programme de la « solution finale\* » appliquée en France est lancé.

À partir de janvier 1943, la *Sipo-SD\** fait débiter les déportations massives des résistants.

### zoom sur

#### Les acteurs de la répression :

– le commandement militaire en France (MBF – *Militärbefehlshaber in Frankreich\**) : en zone occupée il dispose de sa propre police militaire, il juge les personnes arrêtées dans les tribunaux militaires et instaure des mesures de représailles.

– la SS (*Sipo-SD* ou *Gestapo\**) : regroupe les services de police et de sécurité du *Reich* chargés d'enquêter sur les opposants aux nazis (réfugiés en France). À partir du printemps 1942, elle est responsable des mesures de représailles, de l'organisation des déportations de résistants et de l'application de la « Solution finale de la question juive ».



© SHD, DR.





## Les condamnations

Le fonctionnement de la justice militaire allemande est réglementé par une ordonnance pénale de guerre. Un dossier d'instruction est constitué à partir des enquêtes de police. Les droits de la défense sont réduits : l'assistance d'un avocat, commis d'office et allemand, n'est autorisée que si le prévenu risque la peine de mort.

Un tribunal est installé, en moyenne, dans chaque département. La cour est constituée de trois juges militaires, d'un procureur chargé de requérir les peines et d'un greffier.

### Trois grands procès significatifs :

**En janvier 1942**, Boris Vildé et les membres du « réseau » du Musée de l'Homme sont jugés par un tribunal allemand. Il est fusillé, ainsi que 6 autres du groupe, au Mont-Valérien le 23 février 1942.

**Le 4 mars 1942** s'ouvre au Palais Bourbon le procès de 7 jeunes communistes qui comparaissent pour attentats et sabotages contre l'armée d'occupation. Ils sont fusillés au Mont-Valérien le 9 mars 1942.

**Du 7 au 14 avril 1942**, 27 personnes sont jugées par une cour martiale réunie à la Maison de la Chimie à Paris : 23 seront fusillées au Mont-Valérien juste après le procès.

### zoom sur

#### Les condamnés à mort :

3 000 condamnés à mort sont fusillés en France sous l'Occupation. Parmi les quelques 640 condamnés fusillés au Mont-Valérien, environ 550 ont été conduits au poteau d'exécution sur décision du tribunal militaire attaché au secteur du *Gross Paris*.



## La politique des otages

La logique de représailles adoptée par les autorités allemandes à partir de septembre 1941 est que pour chaque attentat commis, un nombre déterminé d'otages appartenant au cercle présumé des auteurs doit être exécuté, ces victimes devant être issues des mêmes milieux politiques, sociaux et géographiques. Ces mesures doivent avoir lieu, autant que possible, dans les régions concernées par ces attentats, afin d'assurer un effet dissuasif sur les populations. Les premiers fusillés du Mont-Valérien sont donc essentiellement originaires de Paris.

Début 1942, en province, alors que beaucoup de communistes et de Juifs partent pour les centres d'internement parisiens, les autorités allemandes viennent à manquer de prisonniers pouvant servir d'otages. Les Allemands fusillent alors au Mont-Valérien plus d'otages pour pallier à ce manque en province : les Juifs et communistes internés dans les prisons de Fresnes, de la Santé, du Cherche-Midi, et même aux camps de Drancy et de Romainville, vont être conduits au Mont-Valérien. À partir du 30 août 1942, les SS font du camp de Romainville « la réserve d'otages » de la région parisienne.

Cette politique des otages est mise en sommeil à l'automne 1942 : d'une part à cause de son inefficacité (les vagues d'attentats se poursuivant) et, d'autre part, pour des raisons plus politiques (notamment vis-à-vis de l'opinion publique). Une nouvelle fusillade d'otages est cependant décidée fin septembre 1943. Celle-ci doit réprimer l'assassinat de Julius Ritter (le président allemand du service de la main-d'œuvre en France) par le groupe FTP-MOI\* de Missak Manouchian. Le 2 octobre 1943, 50 otages sont à nouveau extraits du camp de Romainville et conduits au Mont-Valérien.



## **zoom sur**

### **Les otages fusillés au Mont-Valérien :**

Sur plus de 730 personnes exécutées en France occupée de septembre 1941 à octobre 1943 dans le contexte de la politique des otages, plus de 370 ont été mises à mort au Mont-Valérien.

Les exécutions d'otages de septembre 1941 répriment plusieurs attentats commis dans la capitale par la résistance communiste. Trois fusillades ont lieu les 6, 16 et 20 septembre 1941 faisant au total 25 victimes.

Le 15 décembre 1941 survient l'une des exécutions les plus massives de toute l'Occupation ; en représailles de plusieurs séries d'attentats ayant touché Paris et sa banlieue depuis novembre 1941, le MBF ordonne que 100 otages soient fusillés. Pour la première fois depuis le mois de septembre, les Juifs sont clairement désignés pour porter le poids de ces représailles avec les communistes. Ne disposant pas des 100 otages en région parisienne, ce sont 95 personnes qui sont mises à mort ce jour-là, dont 69 au Mont-Valérien, les autres étant exécutées dans d'autres départements de la zone occupée.

Après plusieurs attentats meurtriers, notamment en août 1942 à Paris, 93 otages doivent être fusillés en représailles. Ils sont choisis dans les camps de Compiègne, de Romainville et dans les prisons de la région parisienne puis regroupés au fort de Romainville avant d'être conduits au Mont-Valérien. Le 11 août 1942, 88 otages y sont abattus, 5 d'entre eux n'ayant pu être amenés à temps sur le lieu de l'exécution.



## La prison avant l'exécution

En région parisienne, pour beaucoup de résistants arrêtés par les brigades spéciales de la police française, le parcours commence par les cellules du dépôt de la Préfecture de police. Réclamés par les autorités allemandes parce qu'ils ont attenté à leur sécurité, ils leur sont remis pour être jugés par des tribunaux militaires ou pour être déportés. Ils sont transférés dans des prisons allemandes (Le Cherche-Midi) ou dans des quartiers de prisons françaises réquisitionnés (Fresnes ou la Santé).



Lieux de détention et d'exécution en Île-de-France, 1940-1944. © DMPA, DR.



# Les exécutions au Mont-Valérien

Avertis de leur sort quelques heures avant leur exécution, conduits dans des camions militaires bâchés depuis leur lieu d'internement, les condamnés ou otages arrivent au Mont-Valérien où va se dérouler l'exécution.

Durant leurs dernières heures, les condamnés à mort ont généralement la possibilité de transmettre leurs dernières volontés aux aumôniers militaires envoyés pour les accompagner jusqu'à leur exécution. Ils ont l'occasion de remettre une dernière lettre pour leurs proches. L'abbé Franz Stock a pu ainsi fournir du réconfort à de nombreux fusillés et témoigner auprès de leurs familles de leurs derniers instants, de leurs ultimes pensées. Les 184 otages exécutés au Mont-Valérien en août 1942 n'ont pas été autorisés par les SS à transmettre leurs derniers messages à leurs familles.

## zoom sur

La dernière lettre de Louis Noger, écrite à la prison de Fresnes le 23 octobre 1943. Il est fusillé au Mont-Valérien le même jour.

Prison de Fresnes le 23 octobre 1943

A ma toute bien aimée à mes fils chers  
je viens d'apprendre ce matin à 9<sup>h</sup>30  
après un nuit précipitée mon rejet de  
recevoir en prison, car je n'ai pas voulu  
mon amour te faire cette peine mon  
jugement étant rendu depuis le 15 octobre  
et notre condamnation à mort prononcée.  
A midi ton homme cheri de toutes ces  
pensées tournées vers vous je parlerai  
sans l'espoir de laisser derrière moi  
une famille que j'ai voulu unir et  
aimante. Vos deux chers Pierre et  
Effie seront à l'avenir des hommes  
droit et correct comme je le fus moi  
même donnant l'exemple de leur  
bonté envers tous. Je les pleurerai  
ils furent pour moi tout ce que j'ai  
de plus cher au monde, et toi mon  
toute amour je te confie leur  
avenir qu'ils soient heureux et qu'ils  
pensent que leur papa les a adorés  
toute sa vie. Combien de temps va  
t'il se passer dans les pleurs encore

Mlle. Louise de Villeroy

affais je vous que tu sache que  
j'ai été ton seul homme qui t'a  
donné toute sa vie, qu'il t'aimait  
pour toujours l'amour le plus  
cher et le plus tendre de sa  
vie..

Voici mes dernière volonté

je te lai que tous mes biens. le bien  
à toi d'en disposer comme il te  
semblera le mieux pour l'avenir  
de nos chers enfants et à toi même  
d'ispose de tout fait pour le  
mieux les choses et je te prie de  
dire à ton père que mes derniers  
moments ont été également de réunir  
notre famille qui fut trop longtemps  
en détaché. G. Noger  
Encore à vous trois mes chers de  
toute ma vie la tendresse de celui  
qui est et reste votre homme et  
papa dans l'éternité des temps  
Pour toi ma femme si tu trouve ton  
mignon prend le me gache pas le reste

© Archives privées famille Noger, DR.



Dans la chapelle, certains fusillés ont attendu leur exécution. Notamment, lors des exécutions massives. La première, au Mont-Valérien, a lieu le 15 décembre 1941 : 69 fusillés.

Des graffiti, récemment restaurés, attestent de la présence de certains condamnés ici dans cette chapelle. Ils sont datés d'octobre 1943. Ils ont été produits à la mine de plomb, à la craie ou même avec les ongles.

Ce sont des mots ou des initiales en guise de témoignages, des inscriptions et des messages, comme « Vive la France ».

### ZOOM SUR

#### Le rôle de l'abbé Stock

Né en 1904 en Allemagne, il est ordonné prêtre en 1932. Familier de la France, il dirige la Mission catholique allemande de Paris de 1934 à 1939, date à laquelle il est rappelé en Allemagne. Il revient à Paris en 1941 pour y être nommé aumônier des prisons parisiennes le 10 juin. De 1941 à 1944, il accompagne plus de mille fusillés jusqu'à leur exécution.

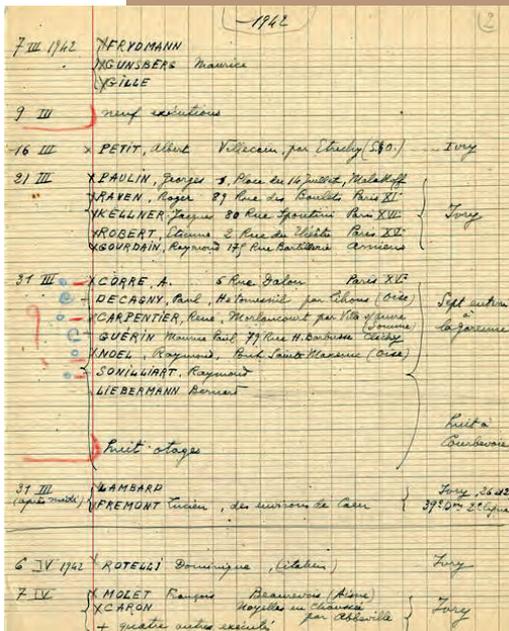
Pendant toute la guerre, l'abbé Stock consigne dans un journal de brèves notes

sur les prisonniers, les dates et les heures des exécutions, ainsi que les coordonnées des familles auxquelles il rend compte des derniers instants de leurs proches et transmet parfois les ultimes lettres ou objets personnels, quelle que soit leur conviction religieuse. C'est en partie grâce à ses carnets que les listes de fusillés du Mont-Valérien ont pu être reconstituées.

Prisonnier de guerre à la Libération, Franz Stock est chargé de créer puis de diriger le Séminaire des Barbelés au camp de prisonniers du Coudray près de Chartres où étaient rassemblés prêtres et séminaristes de langue allemande.

Franz Stock meurt le 24 février 1948, son corps est transféré à Chartres en 1963.

Après-guerre, il devient une figure de la réconciliation franco-allemande.



Page du carnet de l'abbé Stock. ©SHD, DR.



Les condamnés ou otages arrivent au champ de tir (la clairière) où un officier leur notifie en allemand la décision du tribunal qui les a condamnés ou l'ordonnance qui les a désignés pour être exécutés comme otages. Par groupe de 3 ou 5, ils sont attachés mains derrière le dos aux poteaux, les yeux bandés s'ils le désirent. Le peloton procède à la mise à mort. L'officier allemand donne le coup de grâce, puis un médecin militaire constate le décès.

### Exécution dans la clairière du Mont-Valérien (probablement des hommes du groupe Manouchian).

Cliché Clemens Ruter. ©Association Franz Stock, DR.





## L'inhumation

Mis en bière, les corps sont transportés vers les différents cimetières de la région parisienne : Suresnes, Puteaux, Bois-Colombes, Ivry-sur-Seine, Thiais où ils sont inhumés dans des fosses communes ou des tombes individuelles, ou encore au Père-Lachaise à Paris où ils sont incinérés.

La dispersion et l'anonymat des corps imposés par les forces d'occupation a pour but d'éviter que ces sépultures ne deviennent des lieux de rassemblement et des symboles des martyrs de la Résistance.

*Vm 143*

(Br.311)  
(Traduit de l'allemand) *B7*

LE COMMANDANT DES FORCES MILITAIRES  
EN FRANCE

Référence: VJu 921.1705.41 *Bureau de la Exécution*

28 OCT 1941

Paris, le 17 octobre 1941.

Monsieur le Délégué Général  
du Gouvernement français

par l'intermédiaire de M. le Commandant Beumelburg, officier  
de liaison,

*Précédent*  
*Cette réponse me répond par rapport à nos actes de liaison*

PARIS.

Concerne : Inhumation des otages *fusillés*

Réponse à la note du 26 septembre 1941.

Les otages qui ont été fusillés dans la zone relevant de l'autorité du Commandant de la Région parisienne ont été inhumés au cimetière d'IVRY-sur-SEINE. Il ne m'est pas possible d'accéder au désir exprimé par les familles de se voir autorisées à disposer des corps en vue de leur inhumation dans une sépulture privée.

Je ne vois pas d'objection à ce que l'on indique aux familles le lieu de la sépulture. Toutefois, je vous prie d'insister tout particulièrement auprès d'elles sur le fait qu'elles doivent s'abstenir de toute manifestation sur le lieu de la sépulture.

Le Commandant des forces militaires  
(signé:) von Stülpnagel  
Général de Corps d'Armée

©AN, Dr

Traduction d'une note du MBF du 17 octobre 1941 au sujet de l'inhumation au cimetière d'Ivry-sur-Seine des otages exécutés au Mont-Valérien.





## Les mémoires du Mont-Valérien

Dès le 11 novembre 1944, alors même que la guerre n'est pas finie, mais que Paris a été libéré, les familles de fusillés font célébrer des messes dans différentes paroisses parisiennes et organisent les premiers rassemblements dans la clairière. La butte des fusillés reçoit fleurs et ex-voto\* familiaux.

En 1945, le général de Gaulle décide qu'un monument national doit être érigé. En 1947, lorsqu'il quitte le pouvoir, le projet de monument national est oublié et la période 1947-1958 marque 10 ans de silence et d'oubli.

De retour au pouvoir en 1958, De Gaulle décide l'édification du monument au Mont-Valérien. Et, dès 1959, une plaque en grès rend hommage aux fusillés dans la clairière.

Plus de 70 ans après les faits, les associations d'anciens combattants, de fusillés et massacrés organisent de grandes cérémonies dans la clairière, attirant un public nombreux.

### • Le mémorial de la France combattante inauguré le 18 juin 1960 par le général de Gaulle

Le 1<sup>er</sup> novembre 1944 à l'occasion de la Toussaint, le général de Gaulle se recueille dans la clairière du Mont-Valérien puis se rend au cimetière d'Ivry-sur-Seine où la majorité des fusillés de la région parisienne ont été inhumés par les autorités d'occupation.

Le 18 juin 1945, le général de Gaulle, précédé de deux cents Compagnons de la Libération\*, conduit une cérémonie solennelle en l'honneur des fusillés. Il choisit le Mont-Valérien pour l'érection du mémorial de la France combattante, monument dédié à tous les combattants de la Résistance.

Le 11 novembre, les dépouilles de 15 morts pour la France, représentatifs des différents combats menés, sont inhumées dans une crypte provisoire, une casemate à l'entrée du fort.

En 1952, un seizième corps représentant les combats en Indochine y est déposé. Enfin, une urne contenant des cendres provenant de camps de concentration a été déposée en 1954, lors de la première journée pour la mémoire de la déportation.

Après son élection à la Présidence, le général de Gaulle concrétise le projet et inaugure le monument le 18 juin 1960 (œuvre de l'architecte Félix Brunau), date anniversaire de son appel de Londres. Les 16 dépouilles sont transférées, dans la nuit du 17 au 18 juin 1960, de la crypte provisoire au mémorial de la France combattante. Un 17<sup>e</sup> caveau accueillera le dernier Compagnon de la Libération s'il le souhaite.



©Musée de l'Ordre de la Libération, DR.

Le monument est construit en grès rose des Vosges et s'étend sur plus de cent mètres contre le glacis du fort. Il est ponctué de 16 hauts-reliefs, symbolisant chacun un aspect du combat mené par la France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Ces 16 sculptures construisent un récit, celui d'une épopée dont l'analyse des éléments peut aider les élèves à appréhender les enjeux de défense mais aussi à réfléchir à la manière dont une série d'actions est mise en perspective dans un contexte historique précis, celui du retour du général de Gaulle au pouvoir et de la fondation de la 5<sup>e</sup> République.

10 sculptures sur 16 sont consacrées aux armées françaises au combat. De la défaite de 1940 dont on rappelle deux épisodes héroïques au sursaut puis à la victoire finale en 1945. Toutes les armes sont représentées dans une présentation très unanime. Jamais le combat ne s'est interrompu. Chacune des sculptures revêt une dimension allégorique et neuf sont associées à des lieux dont chacun devient par la même emblématique.





Le bronze des fusillés (de Maurice Calca).

© ONAC, DR.

Au centre s'élevé une Croix de Lorraine, qui est l'emblème adopté par la France Libre et le général de Gaulle.

Chaque 18 juin, le Président de la République participe à une cérémonie de commémoration avec le chancelier de l'Ordre de la Libération pour raviver la flamme de la Résistance.





## zoom sur

### La cérémonie du 18 juin

Chaque année, une cérémonie nationale au Mont-Valérien commémore l'appel du 18 juin de Charles de Gaulle dans lequel il appelle à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie. Ce discours, prononcé sur les ondes de la BBC mais très peu entendu sur le moment, est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française dont il demeure le symbole.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE 23-6-61.

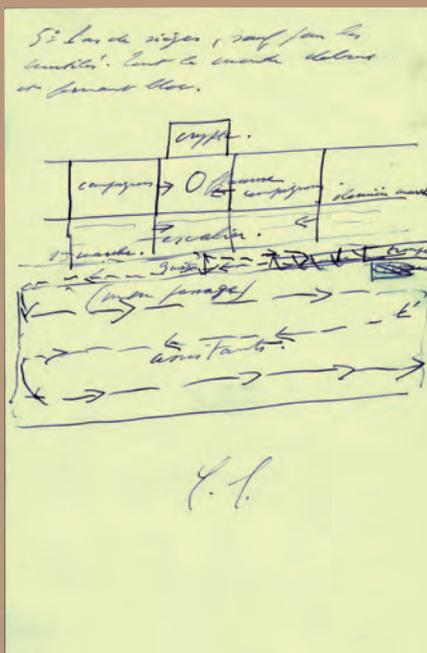
La cérémonie du 18 juin (si je n'y tiens), sera le moment à appeler par lequel s'agira d'être pour cette année.

1<sup>o</sup> D'une manière générale, il faut rassembler et rappeler tout le monde bien davantage. La cérémonie doit être un "surplus de rang".

2<sup>o</sup> Placer la longueur de la chaine tout près de la flamme de part et d'autre, sur la dernière rangée de fauteuil ramener la flamme.

3<sup>o</sup> Rapporter toujours les assistants de telle sorte que la plus grande partie de l'assistance soit devant les fauteuils.

4<sup>o</sup> Passer et se tenir à l'arrière de la flamme les assistants, tout en ménageant un état passage pour que j'aie pu passer dans rang.



© Musée de l'Ordre de la Libération, DR.

Instructions manuscrites du général de Gaulle portant sur l'organisation de la cérémonie du 18 juin, 23 juin 1961.





## • Le parcours du souvenir

Le 10 mars 1962, le ministre des Anciens combattants, Raymond Triboulet, inaugure le parcours du souvenir, qui retrace le chemin parcouru par les fusillés de la chapelle jusqu'à la clairière.



La clairière des fusillés

© ONAC, DR.



## • Le monument en hommage aux fusillés inauguré le 20 septembre 2003

Ce monument est né de l'initiative de Maître Robert Badinter, en 1997. L'idée était de faire figurer les noms des fusillés qui, jusqu'à présent, semblaient comme absents de l'histoire du site.

Un concours a été lancé en 2001 pour désigner un artiste. La cloche a été inaugurée par le Premier ministre en 2003. Elle rend hommage aux fusillés.

L'artiste Pascal Convert a choisi la cloche comme symbole universel pouvant par exemple évoquer le tocsin au mort. Posée sur le sol, elle devient le symbole du silence qui fait écho aux résistants et otages que l'on assassine.

Figurent, par ordre chronologique de décès, les noms et prénoms des 1 010 noms des fusillés identifiés à ce jour. Une inscription sur la base de la cloche perpétue la mémoire de « tous ceux qui n'ont pas été identifiés ».

Un espace vierge a été volontairement laissé à la base de la cloche pour y graver le nom de ceux encore anonymes aujourd'hui.





© ONAC, DR.

### zoom sur

#### La constitution de la liste des fusillés

Au lendemain de la guerre, différents chiffres circulent quant au nombre de fusillés du Mont-Valérien et de la région parisienne. Un rapport établi en 1945 évoque un millier de fusillés. La dalle posée au centre de la clairière le 2 novembre 1959, qui fait état de 4 500 fusillés, est le reflet de son époque.

Dans les années 1970, Serge Klarsfeld mène des recherches sur la politique des otages ; le ministère des Anciens Combattants dirige des recherches complémentaires à partir des archives dont il dispose.

En 1997, le sénateur Robert Badinter dépose une proposition de loi en vue de rendre hommage aux fusillés du Mont-Valérien ; une commission est donc créée, composée des associations de mémoire. Elle confie le travail de recherche historique pour l'élaboration de la liste définitive à Florence Sekharaoui, Arsène Tchakarian et Léon Tsévery.

Lors de l'inauguration, le monument comporte 1 006 noms. Depuis, plusieurs noms ont été rajoutés, à mesure que les recherches historiques se poursuivent.





# Glossaire

**Calvaire** : monument fait d'une croix commémorant la passion du Christ.

**Communard** : qui a participé à la Commune de Paris en 1871 (période insurrectionnelle)

**Compagnon de la Libération** : membre de l'Ordre de la Libération créé le 17 novembre 1940 par Charles de Gaulle dans le but de récompenser les personnes ou les collectivités qui se sont signalées au cours de la Libération de la France.

**Ermite** : religieux vivant seul écarté du monde

**Ex voto** : objet de remerciement à la suite d'un vœu exaucé

**FTP-MOI** : Franc-tireur et partisan – main-d'œuvre immigrée. Membre du mouvement de Résistance Franc-Tireur et partisan.

**Gestapo** : *Geheime Staatspolizei* signifiant Police secrète d'État, était la police politique du Troisième Reich.

**Militärbefehlshaber in Frankreich – MBF** : commandement militaire en France. Met en place les mesures répressives pour « maintenir l'ordre » et punir ceux qui menacent la sécurité des troupes d'occupation.

**Mouvements de Résistance** : Apparus progressivement au cours de l'année 1941, aussi bien dans la zone occupée qu'en zone Sud, les divers mouvements structurés (Combat, Franc-Tireur, Libération-Nord, Défense de la France, Témoignage chrétien, etc.) font suite le plus souvent à des formes moins organisées de Résistance, typiques de l'année 1940 (récupération d'armes, distribution de tracts).

**Otage** : personne retenue prisonnière. Les armées en guerre recourent à cette pratique pour réprimer des actes hostiles.

**PCF** : Parti communiste français

**Répression** : Désigne les punitions pour des actes contraires à la loi, et particulièrement les manières violentes utilisées par les autorités pour empêcher des protestations collectives ou une insurrection.

Durant l'Occupation, il s'agit d'une lutte violente menée par l'occupant et le gouvernement de Vichy contre toute forme d'opposition au régime en place, tout particulièrement contre la Résistance.

**Réseaux de Résistance** : Organisations clandestines apparues dans la France occupée dès l'été 1940, les réseaux développent essentiellement des activités d'aide aux prisonniers de guerre, de renseignements, d'évasion, de sabotage et fournissent aux Alliés une aide militaire précieuse. Ils sont le plus souvent créés à l'initiative de la France libre et des Alliés. Deux grands organismes ont créé des filières en France et recruté de nombreux agents : les services britanniques du *Special operation executive* (SOE), et ceux du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) fondé par la France libre et dirigé par le colonel Passy.



Il existe aussi des réseaux de renseignement américains contrôlés par l'*Office of strategic services* (OSS). 266 réseaux ont été officiellement reconnus (homologués) à la Libération, regroupant environ 100 000 agents. Par ailleurs certains réseaux sont liés à des mouvements, ou parfois des chefs de mouvements appartiennent à des réseaux.

**Résistant :** participe à la lutte menée, à la suite de la défaite de juin 1940, contre l'occupant et le régime de Vichy.

**Reich :** empire.

Le III<sup>e</sup> *Reich* correspond à l'Etat allemand dirigé par Adolf Hitler, qui y met en place le régime nazi : de 1933 à 1945. Il s'agit d'un Etat totalitaire, raciste, qui fut le responsable du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, coupable de nombreux crimes de guerre, dont le génocide des Juifs d'Europe.

**SS :** Abréviation allemande de *Schutzstaffel*, escouade de protection. Garde personnelle d'Hitler, dont les membres (choisis sur le plan physique et racial) et les missions ne cessent de croître depuis sa création dans les années 1920.

Les *SS Totenkopf Sturmabteilung* deviennent les surveillants des camps. Ils arborent une tête de mort sur leur uniforme.

D'autres SS sont également chargés de la sécurité du territoire.

Les *Waffen SS*, formation la plus importante, sont la branche armée de la SS. Ces soldats sont considérés par les nazis comme les sauveurs de l'humanité. Ils sont formés pour être extrêmement cruels et brutaux et perpétuent d'horribles massacres.

**Sipo-SD :** Police de sécurité SS. Elle est constituée de la police de sûreté du *Reich* (Sipo) et du service de sécurité du parti nazi (SD). Son rôle est de poursuivre les ennemis du régime nazi.

**Solution finale :** Procédure d'extermination des juifs d'Europe, dont les lignes directrices furent arrêtées le 20 janvier 1942 à la conférence de Wannsee.

**Wehrmacht :** Force de défense.

Ensemble de l'armée allemande du régime nazi entre 1935 et 1945, composée de la *Heer* (armée de terre), de la *Kriegsmarine* (marine) et la *Luftwaffe* (armée de l'air).

### Pour en savoir plus sur le Mont-Valérien

*Le Mont-Valérien, Résistance, Répression et Mémoire*, Gourcuff, Ministère de la Défense, Montreuil, 2010.

### Remerciements

La direction des hauts-lieux de mémoire remercie madame Joëlle Dusseau, Inspectrice générale d'Histoire et Géographie, monsieur Christophe Bérenguier, Chef du bureau des actions pédagogiques à la DMPA, assisté de madame Chantal Dauphin, Thomas Pouty, chargé de missions au Département Mémoire de l'ONACVG, ainsi que madame Edith Robin, enseignante membre du Trinôme académique, pour leur soutien et leur participation à l'élaboration de ce livret pédagogique.



## Informations pratiques

### Le Mont-Valérien, Haut lieu de la mémoire nationale

Avenue du Professeur Léon Bernard, 92 150 Suresnes  
Tél. fax. : 01 47 28 46 35 – info@mont-valerien.fr

Les visites sont gratuites et obligatoirement guidées. D'une durée d'environ 1 h 30, elles comprennent la découverte de l'exposition sur la Résistance et la Répression durant la guerre, la visite du lieu d'histoire (chapelle, clairière des fusillés), et la visite du Mémorial mis en place par le Général de Gaulle (crypte, esplanade). Les visites s'effectuent à heure fixe, tous les jours sauf le lundi :

- Basse saison (juillet et août, de novembre à février) : 10 h, 15 h
  - Haute saison (de mars à juin, de septembre à octobre) : 9 h 30, 11 h, 14 h 30, 16 h
- La réservation est obligatoire pour les groupes de plus de 10 personnes.

Le Centre d'accueil et d'information est ouvert tous les jours sauf le lundi :

- Basse saison (juillet et août, de novembre à février) : 9 h-12 h, 13 h-17 h
- Haute saison (de mars à juin, de septembre à octobre) : 9 h-12 h 30, 13 h 30-18 h

Le site est fermé au public le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> mai, le 15 août, le 1<sup>er</sup> novembre, le 25 décembre.

[www.mont-valerien.fr](http://www.mont-valerien.fr)  
[www.onac-vg.fr](http://www.onac-vg.fr)



*Mémoire et solidarité*



Rédaction : Aurélie POL, directrice des hauts lieux de mémoire d'Île-de-France  
Graphisme : béatrice villemant • b-a@claranet.fr